

Séance ordinaire du 5 décembre 2017

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi cinq décembre deux mille dix-sept à neuf heures quinze, à la salle du comité, 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement du territoire et qualité de vie, Yves Després, directeur général adjoint – sécurité publique, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Zoé Couture, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2017-15-08**Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 5 décembre 2017.

CE-2017-15-09**Ententes à intervenir avec Les transporteurs en vrac de la Rive-Sud concernant le transport des matières en vrac et le transport de la neige et de la glace pour la période 2018 à 2023**

[Document d'aide à la décision APP-2017-238](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure les ententes à intervenir avec Les transporteurs en vrac de la Rive-Sud concernant le transport des matières en vrac et le transport de la neige et de la glace pour la période 2018 à 2023 avec une option de renouvellement de cinq ans, telles qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision APP-2017-238, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2017-15-10**Stipulations concernant le transport en vrac**

[Document d'aide à la décision APP-2017-239](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de prescrire que lors de travaux exécutés par la Ville ou lorsque les devis de la Ville impliquent le transport de matières en vrac, que les stipulations indiquées en annexe A à la fiche de prise de décision APP-2017-239 soient prévues et respectées;
 - d'abroger la résolution CV-2011-06-94 « Stipulations concernant le transport en vrac ».
-

Suspension de la séance

À 12 h 30, la séance est suspendue jusqu'à 14 h.

Reprise de la séance ordinaire du 5 décembre 2017

La séance ordinaire du 5 décembre 2017 est reprise à 14 h 10, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones (partiellement), formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin (partiellement).

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement du territoire et qualité de vie, Yves

Després, directeur général adjoint – sécurité publique, Christian Tanguay, directeur général adjoint – processus de soutien, Zoé Couture, directrice du Bureau de la mairie par intérim et attachée de presse du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2017-15-11

Approbation du procès-verbal des séances des 27 et 28 novembre 2017

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 27 et 28 novembre 2017.

CE-2017-15-12

Condoléances aux membres de la famille de madame Denise Savard Drouin

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de transmettre les plus sincères condoléances des membres du conseil de la Ville et du personnel de la Ville à monsieur Gaétan Drouin, directeur du Service de la sécurité incendie, ainsi qu'aux membres de sa famille, à l'occasion du décès de leur mère, madame Denise Savard Drouin.

CE-2017-15-13

Aide financière à L'ordre des filles d'Isabelle (cercle Marie-Evelyn # 1361) [Document d'aide à la décision GRE-2017-233](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 250 \$ à L'ordre des filles d'Isabelle (cercle Marie-Evelyn # 1361), pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-15-14

Aide financière à la Maison des jeunes défi-ados [Document d'aide à la décision GRE-2017-239](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 50 \$ à la Maison des jeunes défi-ados, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-15-15

Aide financière à Club lions de Charny inc. [Document d'aide à la décision GRE-2017-244](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 300 \$ à Club lions de Charny inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-15-16

Aide financière à Amalgame MDJ Ouest [Document d'aide à la décision GRE-2017-246](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à Amalgame MDJ Ouest, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-15-17

Aide financière à La société St-Vincent de Paul de Québec (conférence Christ-Roi)

[Document d'aide à la décision GRE-2017-247](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à La société St-Vincent de Paul de Québec (conférence Christ-Roi), pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-15-18

Aide financière à Les chevaliers de Colomb du conseil St-David de l'Auberivière, numéro 9913

[Document d'aide à la décision GRE-2017-251](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 100 \$ à Les chevaliers de Colomb du conseil St-David de l'Auberivière, numéro 9913, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-15-19

Adoption du budget 2018 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2017-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière pour l'année 2018, telles qu'elles ont été adoptées par son conseil d'administration par sa résolution 58-17.

CE-2017-15-20

Dépôt d'un projet auprès de Recyc-Québec dans le cadre de l'appel de propositions *Soutien des initiatives de recyclage et de valorisation des résidus provenant du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition* crédit additionnel et financement afférent

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2017-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'autoriser le chef du Service des matières résiduelles de la Direction de l'environnement à déposer une demande d'aide financière et tout document relatif auprès de Recyc-Québec pour le projet de chantier vert afin de déconstruire et démolir de façon responsable l'usine Guilmour, dans le cadre de l'appel de propositions *Soutien des initiatives de recyclage et de valorisation des résidus provenant du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition*;
- d'autoriser le chef du Service des matières résiduelles de la Direction de l'environnement à signer la convention de contribution financière à

intervenir avec Recyc-Québec relative au projet déposé auprès de Recyc-Québec dans le cadre de l'appel de propositions;

- d'autoriser le chef du Service des matières résiduelles de la Direction de l'environnement à signer, au besoin, tout addenda à cette convention de contribution financière;
- de financer la dépense relative à ce projet, au montant maximal de 76 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté et ce, conditionnellement à l'obtention d'une aide financière du programme de soutien des initiatives de recyclage et de valorisation des résidus provenant du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD) de Recyc-Québec;
- d'autoriser une demande de crédit additionnel équivalent au montant reçu de Recyc-Québec à titre d'aide financière pour les dépenses relatives au projet;
- de transmettre une copie de la présente résolution à Recyc-Québec, afin de valoir à titre d'engagement, auprès d'elle, à concrètement investir une somme de 76 000 \$, aux fins de concrétisation du projet.

Le membre du comité exécutif Janet Jones divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante et quitte la séance avant le début des délibérations et du vote sur celle-ci.

CE-2017-15-21

Financement de la dépense relative aux travaux de mise aux normes de l'ascenseur et du système d'accrochage à la structure des salles d'exposition du Centre des congrès et d'expositions de Lévis et décret de travaux
[Document d'aide à la décision INF-2017-025](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de mise aux normes de l'ascenseur et du système d'accrochage à la structure des salles d'exposition du Centre de congrès et d'expositions de Lévis, au montant maximal de 100 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-60, et de décréter ces travaux.

Le membre du comité exécutif Janet Jones reprend son siège.

Le président du comité exécutif prend son siège.

CE-2017-15-22

Financement de la dépense relative à des travaux du bâtiment Vieux bureau de poste (secteur Saint-Romuald)
[Document d'aide à la décision INF-BI-2017-011](#)

Il est résolu financer la dépense relative à des travaux du bâtiment Vieux bureau de Poste (secteur Saint-Romuald) au montant maximal de 510 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-45.

CE-2017-15-23**Aide financière à des organismes de la communauté**
[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2017-025](#)

Il est résolu d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévues à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-SPO-2017-025, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-15-24**Aide financière à des organismes de la communauté**
[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2017-026](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévues à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-SPO-2017-026, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-15-25**Dépôt du rapport concernant l'émission d'obligations datée du 28 novembre 2017**[Document d'aide à la décision FIN-2017-034](#)

Le rapport concernant l'émission d'obligations au montant de 30 604 000 \$, datée du 30 novembre 2017, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport au conseil de la Ville, à titre d'information.

CE-2017-15-26

Règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, Règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-31 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (volet patrimonial), Règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats, Règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction, Règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-24 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, Règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-25 sur les usages conditionnels et Règlement modifiant le Règlement RV-2015-14-70 sur la vidange des installations septiques (majoration des montants des amendes)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-221](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2017-221;
- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-31 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (volet patrimonial), tel

qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision;

- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision;
- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2012-11-27 sur la construction, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision;
- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-24 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision;
- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-25 sur les usages conditionnels, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision;
- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2015-14-70 sur la vidange des installations septiques, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

Ces règlements ont pour objet de majorer les montants des amendes en cas d'infraction.

CE-2017-15-27

Règlement modifiant le Règlement RV-2014-13-97 sur les tarifs des permis, certificats et demandes en matière d'urbanisme (majoration d'environ 2 % des tarifs des permis et certificats)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-263](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2014-13-97 sur les tarifs des permis, certificats et demandes en matière d'urbanisme, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2017-263. Ce règlement a pour objet de majorer d'environ 2 % les tarifs des permis et certificats en matière d'urbanisme.

CE-2017-15-28

Révision du budget 2017 de l'Office municipal d'habitation de Lévis

[Document d'aide à la décision URBA-2017-286](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver la révision du budget 2017 de l'Office municipal d'habitation de Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision URBA-2017-286.

CE-2017-15-29

Intervention à l'acte de servitude pour des lignes électriques et de télécommunication à intervenir entre Hydro-Québec, Bell Canada, Vidéotron et les propriétaires des lots 2 154 283 et 2 154 284 du cadastre du Québec et acquisition d'une servitude d'utilité publique sur une partie des lots 2 154 283 et autres du cadastre du Québec (rues Courchevel et de la Vanoise, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision DEV-2017-187](#)

Il est résolu :

- d'intervenir à l'acte de servitude pour des équipements et des lignes électriques et de télécommunication (soit aériennes, soit souterraines) à intervenir entre Hydro-Québec, Bell Canada, Vidéotron et les propriétaires des lots 2 154 283 et 2 154 284 du cadastre du Québec, tel qu'il est décrit en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2017-187, les frais inhérents à ces transactions à être assumés par la Ville, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'acquérir, à titre gratuit, une servitude d'utilité publique sur une partie des lots 2 154 283, 2 154 284 et 5 566 952 de ce cadastre, d'une superficie totale approximative de 10 mètres carrés, en faveur du lot 5 566 953 de ce cadastre, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville.

CE-2017-15-30

Recommandations du comité d'investissement et de soutien aux entreprises [Document d'aide à la décision DEV-2017-189](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter les recommandations CISE-2017-061 et CISE-2017-062 du comité d'investissement et de soutien aux entreprises, telles qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision DEV-2017-189.

CE-2017-15-31

Acquisition d'une servitude sur le lot 3 020 424 du cadastre du Québec (rue de la Grève-Gilmour, secteur Lévis) [Document d'aide à la décision DEV-2017-192](#)

Il est résolu d'acquérir, à titre gratuit, une servitude réelle et temporaire, d'une durée de 30 ans se terminant le 31 août 2057, sur une partie du lot 3 020 424 du cadastre du Québec, telle qu'elle est montrée en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2017-192, et d'autoriser le directeur du Développement économique et de la promotion à signer ce document, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2017-15-32

Acquisition d'une servitude d'utilité publique sur une partie du lot 2 435 442 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis) [Document d'aide à la décision DEV-2017-193](#)

Il est résolu d'accepter la promesse de cession de servitude du propriétaire du lot 2 435 442 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 4 mètres carrés, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2017-193, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville.

CE-2017-15-33**Abrogation de la résolution CV-2017-07-51 « Cautionnement de Festival jazz etcetera Lévis et financement afférent »**[Document d'aide à la décision DEV-2017-196](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2017-07-51 « Cautionnement de Festival jazz etcetera Lévis et financement afférent ».

CE-2017-15-34**Affectation de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au financement des frais relatifs à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes**[Document d'aide à la décision DEV-2017-205](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 65 000 \$ provenant de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2017-205, et ce, afin d'assumer les dépenses relatives aux frais afférents au développement du territoire, à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes.

CE-2017-15-35**Candidature supplémentaire au concours *Les grands prix régionaux du tourisme québécois 2018***[Document d'aide à la décision DEV-2017-207](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la mise en candidature de la Ville dans la catégorie *Services touristiques* au concours *Les grands prix régionaux du tourisme québécois 2018*, organisé par Tourisme Chaudière-Appalaches.

CE-2017-15-36**Adhésion au service *L'ARTERRE* dans le cadre du programme *Fonds d'appui au rayonnement des régions* pour la région de la Chaudière-Appalaches (banques de terres et agents de maillage pour le monde agricole)**[Document d'aide à la décision URBA-2017-285](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'appuyer le projet *Déploiement du service provincial L'ARTERRE dans la région de la Chaudière-Appalaches* et de s'engager à déboursier sa part du 20 % du coût du projet, cette part inclut les coûts annuels d'adhésion à L'ARTERRE de même que les frais de fonctionnement.

Il est également résolu de mandater la Municipalité régionale de comté de L'Islet à déposer en son nom une demande de financement au *Fonds d'appui au rayonnement des régions* pour la région de la Chaudière-Appalaches, cet

engagement est conditionnel à l'obtention de la demande de subvention de ce fonds, telle qu'elle est indiquée en annexe à la fiche de prise de décision URBA-2017-285.

CE-2017-15-37

Modification du contrat relatif aux travaux de pavage et resurfaçage 2015 et relatifs à la réfection de trottoirs et bordures 2015

[Document d'aide à la décision APP-2017-245](#)

Il est résolu de modifier le contrat relatif aux travaux de pavage et resurfaçage 2015 et relatifs à la réfection de trottoirs et bordures 2015, attribué par la résolution CV-2015-04-37 (appel d'offres 2015-50-09), au montant de 127 000 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2017-245, compte tenu que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2017-15-38

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Club de l'âge d'or de Lauzon et aide financière à cet organisme

[Document d'aide à la décision GRE-2017-256-R-1](#)

Il est résolu de ratifier et d'autoriser les membres du conseil de la Ville Amélie Landry et Fleur Paradis à participer à l'activité organisée au bénéfice de Club de l'âge d'or de Lauzon, le 1^{er} décembre 2017 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Il est également résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à cet organisme, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-15-39

Autorisation à un membre du conseil de la Ville aux fins de sa participation à une activité au bénéfice de Club fadoq Pintendre

[Document d'aide à la décision GRE-2017-257](#)

Il est résolu de ratifier et d'autoriser le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey à participer à l'activité organisée au bénéfice de Club fadoq Pintendre, le 26 novembre 2017 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2017-15-40

Autorisation à un membre du conseil de la Ville aux fins de sa participation à une activité du Club lions de Breakeyville inc.

[Document d'aide à la décision GRE-2017-258](#)

Il est résolu d'autoriser le membre du conseil de la Ville Michel Turner à participer à l'activité organisée par le Club lions de Breakeyville inc., le 18 novembre 2017, et à dépenser en conséquence un montant maximal

équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2017-15-41

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité de la Chambre de commerce de Lévis

[Document d'aide à la décision GRE-2017-261](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner à participer à l'activité organisée par la Chambre de commerce de Lévis, le 11 décembre 2017 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2017-15-42

Autorisation à un membre du conseil de la Ville aux fins de sa participation à une activité au bénéfice de Club fadoq Pintendre

[Document d'aide à la décision GRE-2017-262](#)

Il est résolu d'autoriser le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey à participer à l'activité organisée au bénéfice de Club fadoq Pintendre, le 9 décembre 2017, à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2017-15-43

Autorisation à un membre du conseil de la Ville aux fins de sa participation à une activité de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec

[Document d'aide à la décision GRE-2017-269](#)

Il est résolu d'autoriser le membre du conseil de la Ville Steve Dorval à participer à l'activité organisée par la Chambre de commerce et d'industrie de Québec, le 12 décembre 2017 à Québec, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Le membre du comité exécutif Guy Dumoulin quitte son siège.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

CE-2017-15-44

Levée de la séance

La séance est levée à 17 h 40.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
